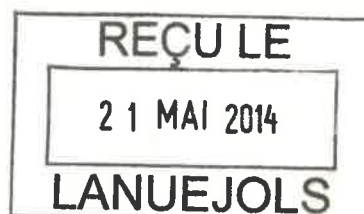


# CONSTITUTION DES DOSSIERS CNI-PASSEPORTS

Principales vérifications à effectuer lors de la constitution des dossiers de CNI-passeports

<b>PHOTOS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Vérifier les normes et notamment : identiques, récentes (<u>moins de 6 mois</u>), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm, bon cadrage, fond uni bleu clair ou gris clair, expression neutre, <u>bouche fermée</u>, <b>pas de serre tête</b> (refusé par le centre de production)</li> <li>◆ Identifier les photos au dos sans appuyer</li> <li>◆ Agrafier (ne pas coller) les photos au Cerfa (<i>sans les endommager</i>). Utiliser de préférence des pochettes</li> </ul>
<b>FORMULAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Doit être complété en <u>noir</u> et la signature <b>ne doit pas dépasser le cadre vert interne</b> (utiliser de préférence un gabarit)</li> </ul>
Empreintes	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ A partir de 13 ans, vérifier qu'elles soient nettes et précises pour les CNI et 12 ans pour les passeports</li> </ul>
Taille	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ A renseigner <b>obligatoirement</b> : doit être mentionnée avec exactitude</li> </ul>
Talon photo	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Compléter noms, prénoms, date de naissance</li> <li>◆ Ne pas agrafier les photos et les pièces jointes sur le code barre</li> <li>◆ Ne pas plier</li> <li>◆ Vérifier que le code barre ne soit pas endommagé</li> </ul>
<b>ETAT CIVIL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Vérifier la validité de l'acte de naissance : <b>moins de 3 mois</b></li> <li>◆ <b>Apposer la mention "vu l'original"</b> sur la photocopie de la CNI à renouveler afin de s'assurer que l'usager est bien en possession de son dernier titre</li> </ul>
<b>DECLARATION PERTE/VOL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Vérifier que la déclaration de perte/vol soit correctement complétée (n° du titre indiqué si c'est possible), datée, tamponnée</li> <li>◆ Barrer ou tamponner les timbres fiscaux en laissant le montant visible</li> </ul>
<b>DOMICILE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Vérifier que le justificatif de domicile fourni corresponde à l'adresse indiquée sur le cerfa et qu'il soit de <u>moins d'1 an</u>. Les justificatifs de domicile notamment admis sont : titre de propriété, avis d'imposition ou de non imposition, quittance de loyer d'un organisme officiel (pas de quittance manuscrite), quittance d'assurance <u>habitation</u>, facture d'électricité, d'eau, de gaz, de téléphone y compris de mobile (facture de résiliation non recevable)</li> <li>◆ En cas d'hébergement : attestation de l'hébergeant certifiant de la résidence du demandeur à son domicile <u>depuis plus de 3 mois</u> + pièce d'identité de l'hébergeant (cni, passeport, titre de séjour, permis de conduire) + justificatif de domicile de <u>moins d'1 an</u></li> <li>◆ Pour les mineurs en résidence alternée : veiller à ce que la convention conclue entre les parents ou la décision du juge aux affaires familiales ainsi que le justificatif de domicile des 2 parents soient fournis</li> </ul>
<b>AUTORITE PARENTALE</b>	
Autorisation parentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Veiller qu'elle soit complétée et signée</li> </ul>
Qualité du représentant légal	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Joindre la photocopie de la pièce d'identité du parent demandeur : cni, passeport, titre de séjour (même périmés-à défaut acte de naissance)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ En cas de séparation ou divorce, joindre le jugement de divorce ou la décision relative à l'autorité parentale et à la résidence de l'enfant</li> </ul>
<b>DEMANDE SUITE A UNE ERREUR SUR LE TITRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Si la cni a été établie dans le délai (maximum) de 3 mois : - agrafier la cni erronée à un cerfa complété et signé en signalant l'erreur à rectifier</li> <li>◆ Si la cni a été établie au-delà de 3 mois : - fournir un dossier complet</li> </ul>

Les demandes de CERFA sont à adresser par fax à la préfecture-service logistique à l'attention de M. GUILLOTIN au 04-66-36-41-31 préfecture du Gard-Mise à jour mars 2014





# Demande d'attribution d'une CARTE D'IDENTITE pour les personnes MAJEURES

La carte d'identité n'est pas fabriquée sur place et ne peut donc pas être délivrée immédiatement. Compte tenu des délais de fabrication, il convient de déposer sa demande suffisamment tôt notamment à l'approche des vacances d'été.

**Bénéficiaire :** Vous devez être de nationalité Française et être âgé d'au moins 18 ans ou être émancipé.

**Durée de validité :** 15 ans à compter du 1er/01/2014 (décret n° 2013-1188 du 18/12/2013). Les cni sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013 bénéficient d'une prolongation de la durée de validité de 5 ans. Cette prolongation est automatique et vous n'avez aucune démarche à faire.

**Coût :** Pour une première demande ou un renouvellement, la demande d'obtention d'une carte d'identité (CNI) est gratuite. En cas de renouvellement, si l'ancienne carte ne peut pas être présentée (perte ou vol), le coût est de 25 euros en timbre fiscal.

**Dépôt de la demande :** sur un formulaire remis en mairie uniquement. Vous devez vous présenter personnellement au guichet.

PREMIERE DEMANDE		
Vous n'avez pas de passeport	Vous avez un passeport périmé : sécurisé (2006) périmé depuis <u>moins de 5 ans</u> non sécurisé périmé depuis <u>moins de 2 ans</u>	Vous avez un passeport valide
Pièces requises		
Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>
2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <u>Pas de serre tête</u>	2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <u>Pas de serre tête</u>	2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <u>Pas de serre tête</u>
Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>
Un justificatif d'état civil du demandeur : copie intégrale ou extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de <u>moins de 3 mois</u> ou, en cas d'impossibilité, copie intégrale d'acte de mariage	Passeport original + photocopie	Passeport original + photocopie
Un justificatif de la nationalité française si le justificatif d'état civil ne suffit pas à l'établir	Si passeport périmé depuis plus longtemps : justificatif d'état civil et justificatif de la nationalité française si le justificatif d'état civil ne suffit pas	
RENOUVELLEMENT		
Votre cni sécurisée est valide ou périmée depuis <u>moins de 5 ans</u>	Votre cni sécurisée est périmée depuis <u>plus de 5 ans</u> ou votre cni non sécurisée est périmée depuis <u>plus de 2 ans</u>	
Votre cni non sécurisée est valide ou périmée depuis <u>moins de 2 ans</u>	Vous avez un passeport sécurisé (2006) valide ou périmé depuis <u>moins de 5 ans</u>	Votre passeport est périmé depuis plus longtemps
	Vous avez un passeport non sécurisé valide ou périmé depuis <u>moins de 2 ans</u>	
Pièces requises		
Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>
2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <u>Pas de serre tête</u>	2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <u>Pas de serre tête</u>	2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <u>Pas de serre tête</u>
Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>
Original de la cni à renouveler + photocopie	Original de la cni à renouveler + photocopie	Original de la cni à renouveler + photocopie
	Passeport original + photocopie	Un justificatif d'état civil du demandeur : copie intégrale ou extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de <u>moins de 3 mois</u> ou, en cas d'impossibilité, copie intégrale d'acte de mariage
		Un justificatif de la nationalité française si le justificatif d'état civil ne suffit pas à l'établir

## DEMANDE SUITE A UNE PERTE OU UN VOL

Votre cni sécurisée était valide ou périmée depuis <u>moins de 5 ans</u>	Votre cni sécurisée était périmée depuis <u>plus de 5 ans</u> ou votre cni non sécurisée était périmée depuis <u>plus de 2 ans</u>	
Votre cni non sécurisée était valide ou périmée depuis <u>moins de 2 ans</u>	Vous avez un passeport sécurisé (2006) valide ou périmé depuis <u>moins de 5 ans</u>	Votre passeport est périmé depuis plus longtemps
	Vous avez un passeport non sécurisé valide ou périmé depuis <u>moins de 2 ans</u>	

### Pièces requises

Pièces requises		
La déclaration de perte ou de vol <sup>(2)</sup> <b>25 € en timbre fiscal</b>	La déclaration de perte ou de vol <sup>(2)</sup> <b>25 € en timbre fiscal</b>	La déclaration de perte ou de vol <sup>(2)</sup> <b>25 € en timbre fiscal</b>
Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>
2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <u>Pas de serre tête</u>	2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <u>Pas de serre tête</u>	2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <u>Pas de serre tête</u>
Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>
	Passeport original + photocopie	Un justificatif d'état civil du demandeur : copie intégrale ou extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de <u>moins de 3 mois</u> ou, en cas d'impossibilité, copie intégrale d'acte de mariage
		Un justificatif de la nationalité française si le justificatif d'état civil ne suffit pas à l'établir

**(1) Justificatif de domicile :** Facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile) facture de résiliation non recevable/Certificat d'imposition ou de non imposition/Quittance d'assurance habitation/Titre de propriété ou quittance de loyer d'un organisme officiel(quittance manuscrite non recevable). En cas d'hébergement par un tiers : attestation de l'hébergeant certifiant de la résidence du demandeur à son domicile depuis plus de 3 mois + pièce d'identité de l'hébergeant (cni/passeport, carte de séjour, permis de conduire) + justificatif de domicile de moins d'1 an.

**(2) Déclaration de perte/vol :** Déclaration de perte à déposer aux autorités de police ou de gendarmerie si vous ne souhaitez pas faire renouveler votre titre immédiatement. Sinon, à joindre au dossier déposé en mairie. Déclaration de vol à effectuer auprès des autorités de police ou gendarmerie.

#### Etapas de délivrance :

Une fois complétée et vérifiée par l'agent de la mairie, votre demande est acheminée à la préfecture ou la sous-préfecture à laquelle elle est rattachée. Après instruction de votre dossier, les informations relatives à votre identité et à votre domicile font l'objet d'une saisie informatique en préfecture ou sous-préfecture. Parallèlement, la partie du formulaire comprenant votre photographie et votre signature est transmise au centre de production. Les CNI sont ensuite triées par destination et mises automatiquement sous pli en vue de leur expédition vers les mairies

#### Remise de la CNI :

La CNI vous sera remise sur le lieu de dépôt du dossier. Elle doit être retirée dans un délai de 3 mois suivant sa mise à disposition. Passé ce délai, la nouvelle carte est renvoyée à la préfecture pour être détruite. Vous devez restituer impérativement votre ancienne carte qui sera détruite par la préfecture en échange de la nouvelle.

#### Mention du nom sur le Cerfa :

Nom : il s'agit du nom de famille (anciennement nom patronymique). Il figure sur l'acte de naissance

Deuxième nom : il s'agit du nom d'usage lorsque le demandeur souhaite en faire mentionner un sur son titre d'identité

SITUATION DU DEMANDEUR	PRINCIPE	PIECES A FOURNIR
Tous les demandeurs	Possibilité de faire figurer, à titre d'usage, les noms de ses deux parents accolés dans l'ordre souhaité	Acte d'état civil faisant apparaître la filiation
Personne mariée	La personne mariée peut utiliser soit le nom de son époux(se), soit un double nom (son propre nom et celui de son époux(se), dans l'ordre souhaité qui sera mentionné comme <u>nom d'usage</u>	soit copie intégrale ou extrait d'acte de naissance comportant la filiation de moins de 3 mois mentionnant le mariage, soit copie intégrale d'acte de mariage, soit livret de famille
Personne divorcée	Chacun des époux perd le droit à l'usage automatique du nom de son conjoint. Néanmoins, il est possible de porter le nom de son ex-conjoint	Décision de justice (divorce, par exemple) mentionnant l'autorisation de porter le nom de l'ex-conjoint ou l'autorisation de l'ex-conjoint + pièce d'identité
Personne veuve	La mention "veuve ou veuf X" précédant le nom d'usage peut être demandé	Un extrait de l'acte de décès du conjoint ou le livret de famille



## Demande d'attribution d'une CARTE D'IDENTITE pour les personnes MINEURES

La carte d'identité n'est pas fabriquée sur place et ne peut donc pas être délivrée immédiatement. Compte tenu des délais de fabrication, il convient de déposer sa demande suffisamment tôt notamment à l'approche des vacances d'été.

**Bénéficiaire :** Tout mineur de nationalité française âgé de moins de 18 ans

**Durée de validité :** 10 ans

**Coût :** Pour une première demande ou un renouvellement, la demande d'obtention d'une carte d'identité (CNI) est gratuite. En cas de renouvellement, si l'ancienne carte ne peut pas être présentée (perte ou vol), le coût est de 25 euros en timbre fiscal.

**Dépôt de la demande :** sur un formulaire **remis en mairie uniquement**. La présence du mineur au guichet de dépôt est exigée lors du dépôt de la demande. Il doit être accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère ou tuteur)

PREMIERE DEMANDE		
Vous n'avez pas de passeport	Vous avez un passeport sécurisé (2006) périmé depuis <u>moins de 5 ans</u>	Vous avez un passeport valide
Pièces requises		
Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>
L'autorité parentale complétée et signée (p. 3 du CERFA) ET pièce d'identité du représentant légal (cni, passeport, titre de séjour même périmés-à défaut acte de naissance)	L'autorité parentale complétée et signée (p. 3 du CERFA) ET pièce d'identité du représentant légal (cni, passeport, titre de séjour même périmés-à défaut acte de naissance)	L'autorité parentale complétée et signée (p. 3 du CERFA) ET pièce d'identité du représentant légal (cni, passeport, titre de séjour même périmés-à défaut acte de naissance)
2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <b>Pas de serre tête</b>	2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <b>Pas de serre tête</b>	2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <b>Pas de serre tête</b>
Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>
Un justificatif d'état civil du demandeur : copie intégrale ou extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de <u>moins de 3 mois</u>	Passeport original + photocopie	Passeport original + photocopie
Un justificatif de la nationalité française si le justificatif d'état civil ne suffit pas à l'établir	Si passeport périmé depuis plus longtemps : justificatif d'état civil et justificatif de la nationalité française si le justificatif d'état civil ne suffit pas	
RENOUVELLEMENT		
Votre cni sécurisée est valide ou périmée depuis <u>moins de 5 ans</u>	Votre cni sécurisée est périmée depuis <u>plus de 5 ans</u> ou votre cni non sécurisée est périmée depuis <u>plus de 2 ans</u>	
Votre cni non sécurisée est valide ou périmée depuis <u>moins de 2 ans</u>	Vous avez un passeport sécurisé (2006) valide ou périmé depuis <u>moins de 5 ans</u>	Votre passeport est périmé depuis plus longtemps
Pièces requises		
Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>
L'autorité parentale complétée et signée (p. 3 du CERFA) ET pièce d'identité du représentant légal (cni, passeport, titre de séjour même périmés-à défaut acte de naissance)	L'autorité parentale complétée et signée (p. 3 du CERFA) ET pièce d'identité du représentant légal (cni, passeport, titre de séjour même périmés-à défaut acte de naissance)	L'autorité parentale complétée et signée (p. 3 du CERFA) ET pièce d'identité du représentant légal (cni, passeport, titre de séjour même périmés-à défaut acte de naissance)
2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <b>Pas de serre tête</b>	2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <b>Pas de serre tête</b>	2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <b>Pas de serre tête</b>
Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>
Original de la cni à renouveler + photocopie	Original de la cni à renouveler + photocopie	Original de la cni à renouveler + photocopie
	Passeport original + photocopie	Un justificatif d'état civil du demandeur : copie intégrale ou extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de <u>moins de 3 mois</u>
		Un justificatif de la nationalité française si le justificatif d'état civil ne suffit pas à l'établir

## DEMANDE SUITE A UNE PERTE OU UN VOL

Votre cni sécurisée était valide ou périmée depuis <u>moins de 5 ans</u>	Votre cni sécurisée était périmée depuis <u>plus de 5 ans</u> ou votre cni non sécurisée était périmée depuis <u>plus de 2 ans</u>	
Votre cni non sécurisée était valide ou périmée depuis <u>moins de 2 ans</u>	Vous avez un passeport sécurisé (2006) valide ou périmé depuis <u>moins de 5 ans</u>	Votre passeport est périmé depuis plus longtemps

### Pièces requises

Pièces requises		
La déclaration de perte ou de vol <sup>(2)</sup>	La déclaration de perte ou de vol <sup>(2)</sup>	La déclaration de perte ou de vol <sup>(2)</sup>
<b>25 € en timbre fiscal</b>	<b>25 € en timbre fiscal</b>	<b>25 € en timbre fiscal</b>
Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>
L'autorité parentale complétée et signée (p. 3 du CERFA) ET pièce d'identité du <b>représentant légal</b> (cni, passeport, titre de séjour même périmés-à défaut acte de naissance)	L'autorité parentale complétée et signée (p. 3 du CERFA) ET pièce d'identité du <b>représentant légal</b> (cni, passeport, titre de séjour même périmés-à défaut acte de naissance)	L'autorité parentale complétée et signée (p. 3 du CERFA) ET pièce d'identité du <b>représentant légal</b> (cni, passeport, titre de séjour même périmés-à défaut acte de naissance)
<b>2 photographies d'identité</b> identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <b>Pas de serre tête</b>	<b>2 photographies d'identité</b> identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <b>Pas de serre tête</b>	<b>2 photographies d'identité</b> identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <b>Pas de serre tête</b>
Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>
	Passeport original + photocopie	Un justificatif d'état civil du demandeur : copie intégrale ou extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de <u>moins de 3 mois</u> ou, en cas d'impossibilité, copie intégrale d'acte de mariage
		Un justificatif de la nationalité française si le justificatif d'état civil ne suffit pas à l'établir

**(1) Justificatif de domicile :** Facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile) **facture de résiliation non recevable**/Certificat d'imposition ou de non imposition/Quittance d'assurance habitation/Titre de propriété ou quittance de loyer d'un organisme officiel(**quittance manuscrite non recevable**). En cas d'hébergement par un tiers : attestation de l'hébergeant certifiant de la résidence du demandeur à son domicile depuis plus de 3 mois + pièce d'identité de l'hébergeant (cni/passeport, carte de séjour, permis de conduire) + justificatif de domicile de moins d'1 an.

**En cas de résidence alternée :** fournir la convention conclue entre les parents ou la décision du juge aux affaires familiales ainsi que le justificatif de domicile au nom de chaque parent.

**(2) Déclaration de perte/vol :** Déclaration de perte à déposer aux autorités de police ou de gendarmerie si vous ne souhaitez pas faire renouveler votre titre immédiatement. Sinon, à joindre au dossier déposé en mairie. Déclaration de vol à effectuer auprès des autorités de police ou gendarmerie.

#### Etapes de délivrance :

Une fois complétée et vérifiée par l'agent de la mairie, votre demande est acheminée à la préfecture ou la sous-préfecture à laquelle elle est rattachée. Après instruction de votre dossier, les informations relatives à votre identité et à votre domicile font l'objet d'une saisie informatique en préfecture ou sous-préfecture. Parallèlement, la partie du formulaire comprenant votre photographie et votre signature est transmise au centre de production. Les CNI sont ensuite triées par destination et mises automatiquement sous pli en vue de leur expédition vers les mairies

#### Remise de la CNI :

La CNI vous sera remise sur le lieu de dépôt du dossier en présence d'une personne exerçant l'autorité parentale qui peut également la retirer en votre nom, votre présence n'étant pas obligatoire au moment de la remise. Elle doit être retirée dans un **délai de 3 mois** suivant sa mise à disposition. Passé ce délai, la nouvelle carte est renvoyée à la préfecture pour être **détruite**. Vous devrez restituer **impérativement votre ancienne carte** qui sera détruite par la préfecture en échange de la nouvelle.

#### Mention du nom sur le Cerfa :

**Nom :** il s'agit du nom de famille (anciennement nom patronymique). Il figure sur l'acte de naissance

**Deuxième nom :** il s'agit du nom d'usage lorsque le demandeur souhaite en faire mentionner un sur son titre d'identité

Un enfant mineur peut utiliser le nom de ses deux parents accolés dans l'ordre souhaité à condition que l'acte d'état civil fasse apparaître la filiation. Cette faculté est mise en œuvre par le titulaire de l'exercice de l'autorité parentale :

lorsqu'elle est exercée par un seul des parents, le recours au nom d'usage relève de sa **seule volonté**

lorsqu'elle est exercée conjointement par les père et mère, l'un des parents **ne peut adjoindre seul sans l'accord de l'autre** son nom de famille (arrêt n° 190 du 03/03/2009 1<sup>ère</sup> chambre civile de la Cour de Cassation). Fournir l'autorisation écrite de l'autre parent.

#### Prise d'empreintes :

Systématique à partir de 13 ans (art. 5 du décret n° 55-1397 du 22/10/1955 modifié ; circulaire du ministère de l'intérieur n° NOR INT/D/00/00001/C du 10/01/2000)



## Demande d'attribution d'un PASSEPORT pour les personnes MAJEURES

Le passeport biométrique n'est pas fabriqué sur place et ne peut donc pas être délivré immédiatement. Compte tenu des délais de fabrication, il convient de déposer sa demande suffisamment tôt notamment à l'approche des vacances d'été.

**Bénéficiaire :** Vous devez être de nationalité Française et être âgé d'au moins 18 ans ou être émancipé.

**Durée de validité :** 10 ans

**Coût :** 86 € en timbre fiscal. Gratuité pour la durée de validité restante en cas de modification d'état civil, d'adresse, d'erreur imputable à l'Administration ou lorsque toutes les pages réservées aux visas sont utilisées.

**Dépôt de la demande :** sur un formulaire remis en mairie ou téléchargé sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) ou [www.ants.interieur.gouv.fr](http://www.ants.interieur.gouv.fr) En cas de téléchargement, l'imprimé doit être rempli en ligne, imprimé et signé. La demande est déposée auprès de n'importe quelle mairie de France ou d'une Ambassade/Consulat de France à l'étranger équipés d'une station biométrique. Vous devez vous présenter personnellement au guichet lors du dépôt de la demande et lors du retrait du titre.

PREMIERE DEMANDE		
Vous n'avez pas de carte nationale d'identité	Vous avez une CNI périmée : sécurisée périmée depuis <u>moins de 5 ans</u> non sécurisée périmée depuis <u>moins de 2 ans</u>	Vous avez une CNI valide
Pièces requises		
Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>
2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <u>Pas de serre tête</u>	2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <u>Pas de serre tête</u>	2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <u>Pas de serre tête</u>
86 € en timbre fiscal	86 € en timbre fiscal	86 € en timbre fiscal
Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>
Un justificatif d'état civil du demandeur : copie intégrale ou extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de <u>moins de 3 mois</u> ou, en cas d'impossibilité, copie intégrale d'acte de mariage. Si vous êtes né dans une commune concernée par la dématérialisation des documents d'état civil (COMEDDEC), inutile de fournir l'acte de naissance	CNI original + photocopie	CNI original + photocopie
Un justificatif de la nationalité française si le justificatif d'état civil ne suffit pas à l'établir	Si CNI périmée depuis plus longtemps : justificatif d'état civil (sauf si concerné par COMEDDEC) et justificatif de la nationalité française si le justificatif d'état civil ne suffit pas	
RENOUVELLEMENT		
Votre passeport sécurisé (2006) est valide ou périmé depuis <u>moins de 5 ans</u>  Votre passeport non sécurisé est valide ou périmé depuis <u>moins de 2 ans</u>	Votre passeport sécurisé (2006) est périmé depuis <u>plus de 5 ans</u> ou votre passeport non sécurisé est périmé depuis <u>plus de 2 ans</u>	
	Vous avez une CNI sécurisée valide ou périmée depuis <u>moins de 5 ans</u>	Votre CNI est périmée depuis plus longtemps
	Vous avez une CNI non sécurisée valide ou périmée depuis <u>moins de 2 ans</u>	
Pièces requises		
Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>	Le formulaire de demande CERFA complété et signé <u>en noir</u>
2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <u>Pas de serre tête</u>	2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <u>Pas de serre tête</u>	2 photographies d'identité identiques, récentes ( <u>moins de 6 mois</u> ), de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm. Fond <u>uni bleu clair ou gris clair</u> . Expression neutre, bouche fermée. <u>Pas de serre tête</u>
86 € en timbre fiscal	86 € en timbre fiscal	86 € en timbre fiscal
Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>	Un justificatif de domicile ( <u>moins d'1 an</u> ) original + photocopie <sup>(1)</sup>
Original du passeport à renouveler + photocopie	Original du passeport à renouveler + photocopie	Original du passeport à renouveler + photocopie
	CNI original + photocopie	Un justificatif d'état civil du demandeur : copie intégrale ou extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de <u>moins de 3 mois</u> ou, en cas d'impossibilité, copie intégrale d'acte de mariage (sauf si concerné par COMEDDEC)
		Un justificatif de la nationalité française si le justificatif d'état civil ne suffit pas à l'établir